

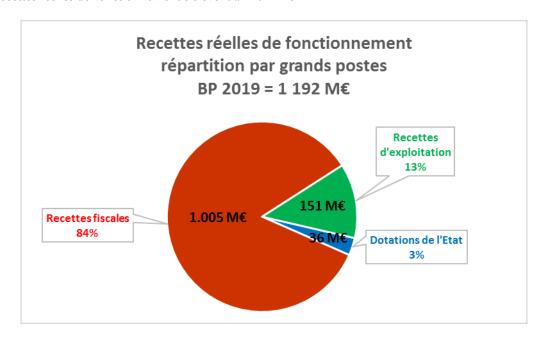
Budget Principal

Le budget primitif 2019 s'élève à 1,7 milliard d'euros.

M€		Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements budgétaires	
Fonctionnement	Recettes	1 191,6	15,4	1 206,9	
	Dépenses	1 026,1	180,8	1 206,9	
Investissement	Recettes	280,8	204,3	485,1	
	Dépenses	446,2	38,9	485,1	
Total	Recettes	1 472,3	219,7	1 692,0	
	Dépenses	1 472,3	219,7	1 692,0	

• Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 192 M€.

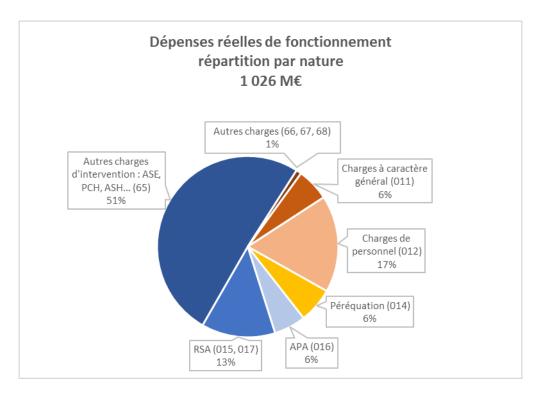


Tandis que la moyenne des taux départementaux s'établit à 19,89 %, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les Yvelines est fixé à 12,58 % soit le 7ème plus bas taux des départements de métropole, le 3ème des départements de plus d'un million d'habitants et le 2ème des départements d'Île-de-France. Le produit attendu de la taxe foncière représente 28,6 % des recettes réelles de fonctionnement.

Les concours financiers de l'Etat s'élèvent à 35,5 M€ soit une baisse de 131,8 M€ au regard de 2013 soit - 79 %. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) du Département des Yvelines s'élève à 19,8 M€.

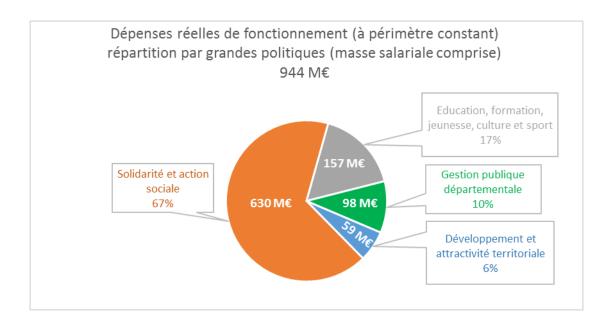
• Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 026 M€.



Les prélèvements de péréquation s'élèvent à 59,9 M€ vs 49,6 M€ en 2018 (+ 20,8 %).

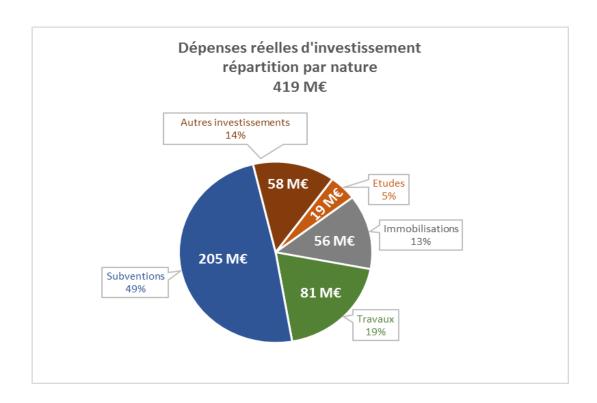
A périmètre constant (retraitement des prélèvements de péréquation et des écritures liées à la SEMOP C'Midy), les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 944 M€, contre 959 M€ en 2018, soit une baisse de 15 M€ des dépenses de fonctionnement. Avec 712 € / hab, ce sont même les plus basses de France.

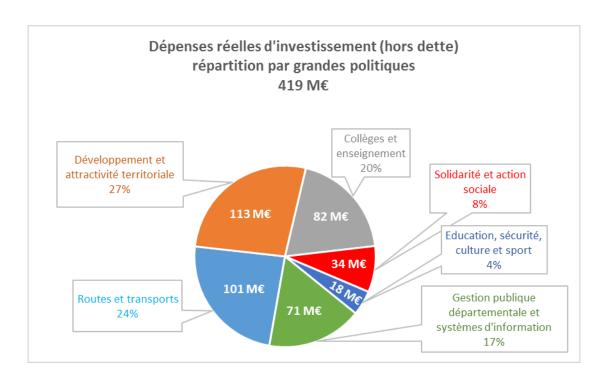


Les dépenses de solidarité et d'action sociale représentent 630 M€, soit 67 % des dépenses réelles.

• Les dépenses d'investissement

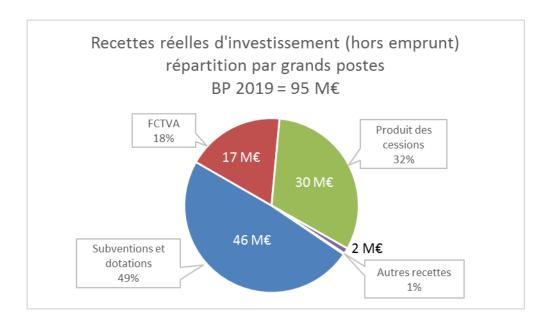
Les dépenses réelles d'investissement (hors dette) s'élèvent à 419 M€, soit 287 € / hab, pour une moyenne nationale 2018 de 169 € / hab.





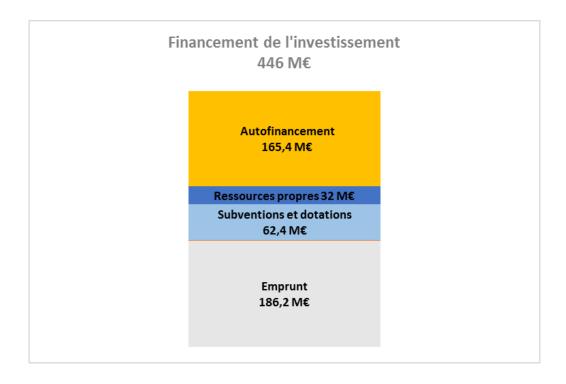
• Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement (hors dette) s'élèvent à 95 M€.



L'autorisation d'emprunt prévisionnelle s'élève à 186,2 M€.

Les dépenses d'investissement sont financées à 39 % par l'autofinancement permettant de maitriser l'endettement. Au 1er janvier 2019, l'encours de la dette représente 254 € / hab pour une moyenne nationale 2018 de 520 € / hab et une moyenne pour les départements franciliens en 2018 (hors Paris) de 582 € / hab.



Budgets annexes :

Les 4 budgets annexes du Département concernent :

- Les foyers départementaux d'accueil des enfants en difficulté : Centre Maternel Porchefontaine et Maison de l'Enfance Yvelines ;
- L'Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFSY);
- Le musée Maurice Denis.

Budget annexe Centre Maternel Porchefontaine

M€		Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
Nature	Programme	CO 2018	BP 2019	CO 2018	BP 2019	CO 2018	BP 2019
Dépenses	Carrefour de services CMP	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	Moyens généraux	4,3	4, 0	0,3	0,1	4,6	4,1
	dont personnel	3,9	3,6	0,0	0,0	3,9	3,6
Total Dépenses réelles		4,4	4,1	0,3	0,1	4,7	4,2
Total Dépenses d'ordre		0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
TOTAL D	TOTAL Dépenses		4,2	0,3	0,1	4,8	4,3
Recettes	Carrefour de services CMP	0,3	0,3	0,0	0,0	0,3	0,3
	Moyens généraux	4,1	3,8	0,2	0,0	4,3	3,9
	dont Subvention d'équilibre	3,8	3,5	0,0	0,0	3,8	3,5
Total Recettes réelles		4,5	4,1	0,2	0,0	4,7	4,2
Total Recettes d'ordre		0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
TOTAL Recettes		4,5	4,1	0,3	0,1	4,8	4,3

L'équilibre du budget est assuré par une subvention départementale de 3,5 M€.

Budget annexe Maison de l'Enfance des Yvelines

M€		Fonction	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
Nature	Programme	CO 2018	BP 2019	CO 2018	BP 2019	CO 2018	BP 2019	
Dépenses	Mantes-la-Jolie	1,2	1,1	0,1	0,1	1,3	1,2	
	Moyens généraux	5,6	4,9	0,3	0,0	6,0	4,9	
	dont personnel	5,6	4,9	0,0	0,0	5,6	4,9	
Total Dépenses réelles		6,8	6,0	0,4	0,1	7,3	6,1	
Total Dépenses d'ordre		0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	
TOTAL Dépenses		6,8	6,1	0,4	0,1	7,3	6,2	
Recettes	Mantes-la-Jolie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	Moyens généraux	6,9	6,1	0,4	0,0	7,0	6,1	
	dont Subvention d'équilibre	6,9	6,1	0,0	0,0	6,7	6,1	
Total Recettes réelles		6,9	6,1	0,4	0,0	7,3	6,1	
Total Recettes d'ordre		0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	
TOTAL Recettes		6,9	6,1	0,4	0,1	7,3	6,2	

L'Institut de Formation Sociale des Yvelines

M€		Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
Nature	Programme	CO 2018	BP 2019	CO 2018	BP 2019	CO 2018	BP 2019
Dépenses	Formation continue sanitaire et sociale	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	Formation initiale sanitaire et sociale	0,1	0,1	0,0	0,0	0,4	0,1
	Moyens généraux	1,2	1,2	0,3	0,0	1,5	1,2
	dont personnel	1,1	1,1	0,0	0,0	1,1	1,1
Total Dépenses réelles		1,4	1,3	0,3	0,0	1,7	1,4
Total Dépenses d'ordre		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL D	TOTAL Dépenses		1,4	0,3	0,0	1,7	1,4
Recettes	Formation continue sanitaire et sociale	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2
	Formation initiale sanitaire et sociale	1,2	1,1	0,0	0,0	1,2	1,1
	Moyens généraux	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0
Total Recettes réelles		1,7	1,4	0,0	0,0	1,7	1,4
Total Recettes d'ordre		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Recettes		1,7	1,4	0,0	0,0	1,7	1,4

L'équilibre du budget est assuré par les recettes d'activité de l'Institution relatives aux actions de formation.

• Le musée Maurice Denis

en M€		Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
Nature	Programme	CO 2018	BP 2019	CO 2018	BP 2019	CO 2018	BP 2019
Dépenses	Activités culturelles du Musée	0,2	0,1	0,0	0,1	0,3	0,2
	Moyens généraux du Musée	1,9	1,4	0,6	0,1	2,4	1,5
	dont personnel	1,1	1,0	0,0	0,0	1,1	1,0
Total Dépenses réelles		2,1	1,4	0,6	0,2	2,7	1,6
Total Dépenses d'ordre		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Dépenses		2,1	1,5	0,6	0,2	2,7	1,7
Recettes	Activités culturelles du Musée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Moyens généraux du Musée	2,1	1,5	0,6	0,1	2,7	1,6
	dont Subvention d'équilibre	2,1	1,5	0,0	0,1	2,1	1,6
Total Recettes réelles		2,1	1,5	0,6	0,1	2,7	1,6
Total Recettes d'ordre		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Recettes		2,1	1,5	0,6	0,2	2,7	1,7

L'équilibre du budget est assuré par une subvention départementale de 1,5 M€.